



MAISON  
DE LA  
TRANSHUMANCE

OFFRE DE STAGE DE FIN D'ETUDES - 2019

## Pastoralisme et espaces naturels protégés en Provence-Alpes-Côte d'azur

### *Etat des lieux et perspectives*

---

Lieu :	Maison de la Transhumance, domaine du Merle (près de Salon de Provence)
Période du stage :	fin mars – fin sept 2019
Gratification:	568,76 €/mois + frais de déplacements remboursés en sus

---

**CONTEXTE :** Cette proposition d'étude fait suite au colloque organisé par la Maison de la transhumance, en partenariat avec le Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes Méditerranée (CERPAM) et l'Agence régionale pour l'environnement et l'écodéveloppement (ARPE PACA), qui a réuni en décembre 2016 plus de 160 personnes au siège régional du Crédit Agricole Alpes Provence. Les contributions de représentants des éleveurs, de gestionnaires d'espaces naturels protégés, d'organismes en charge du pastoralisme, de l'Association des Communes Pastorales de Provence-Alpes-Côte d'Azur, de chercheurs, d'un biologiste et d'une philosophe, conclues par deux élues de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, y ont établi un premier état des lieux du pastoralisme dans les espaces naturels protégés de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les actes de ce colloque ont été publiés aux Editions La Cardère en septembre 2017. Il est à souhaiter que ce colloque et cet ouvrage marquent le point de départ de rendez-vous réguliers entre la profession pastorale et les gestionnaires des espaces naturels protégés. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui présente en effet un échantillon presque complet des paysages méditerranéens et témoigne d'un élevage pastoral toujours très actif, doit prendre en effet toute sa place dans ces questions.

**OBJECTIFS DU STAGE :** La Maison de la transhumance, avec l'ensemble de ses partenaires et réseaux, propose ainsi de réaliser une étude à l'échelle de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, permettant de dresser un état des lieux précis de la prise en compte du pastoralisme dans les espaces naturels protégés. Ce bilan servira de support pour établir des préconisations et perspectives afin d'ouvrir un dialogue de plus en plus confiant et constructif, tant entre les parties en présence, qu'avec la population de la région. Après le stage, cette étude donnera également lieu à l'organisation d'un colloque de dimension méditerranéenne.

**DEROULEMENT DU STAGE :** A partir d'enquêtes documentaires et d'entretiens, le/la stagiaire établira un état des lieux du pastoralisme dans les espaces naturels protégés. Dans le cadre du stage, on se concentrera sur les espaces proches du futur itinéraire de Grande Randonnée « La Routo » ([www.larouto.eu](http://www.larouto.eu)), c'est-à-dire le PNR Camargue, les PNR Alpilles et Verdon, le PN Mercantour, la RNN coussouls de Crau, le Grand Site Sainte-Victoire. L'état des lieux portera sur :

- L'élevage dans ces espaces (nombre d'éleveurs, effectifs d'animaux, surfaces concernées, transhumances, MAE contractualisées, mesures de protection/loup, dispositifs de suivi, ...)
- Le patrimoine matériel et immatériel associé et sa valorisation (ressources documentaires, outils pédagogiques, manifestations culturelles, signalétique, actions ciblées, ...)
- La prise en compte du pastoralisme dans la gouvernance des espaces protégés (cadre officiel et perception par les acteurs)

La méthodologie d'acquisition et d'analyse de ces informations sera affinée par le/la stagiaire en début de stage, en collaboration avec l'ARPE et le CERPAM. Le livrable attendu est un rapport complet et documenté, associé à un livret plus synthétique.

**PROFIL SOUHAITE :**

- Ingénieur agronome en fin d'études ou master 2
- Autonomie, rigueur et organisation dans le travail
- Connaissances sur l'élevage et le pastoralisme
- Aptitude à la communication écrite et orale, auprès de publics divers
- Une maîtrise de logiciels SIG est un plus
- Permis B

**CONTACTS**

Merci d'envoyer votre candidature avant le 15 janvier à :

- Patrick Fabre ( [patrick.fabre2@aliceadsl.fr](mailto:patrick.fabre2@aliceadsl.fr) )